

FAITS DIVERS

Assises : « Je ne pouvais pas soigner mes enfants »

JUSTICE. Zohair El Ajouz, 52 ans, jugé pour le braquage d'une banque à Canet en 2013, a tenté hier d'expliquer « son geste de désespoir ». Le seul acte délinquant d'une existence mouvementée.

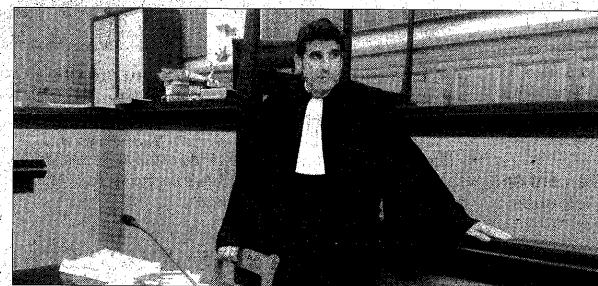
Zohair El Ajouz n'a écrit qu'une seule page du livre sur sa vie et un beau titre : *Transparence des sens*. Mais combien d'autres feuilles blanches pourrait-on noircir sur cet homme de 52 ans, au bout poivre et sel et à l'air « désespérément normal » qui se raconte à demi-mot, avec une pudeur presque instinctive, depuis hier dans le box de la cour d'assises des P.-O. Sur son existence bringuebalée et pourtant si ordinaire de labeur, sans la moindre incartade, jusqu'à ce 13 août 2013 où il a braqué l'agence de la Banque populaire de Canet, menaçant un jeune employé de 20 ans avec un cutter de chantier. Né dans un camp de réfugiés palestiniens au Liban, Zohair El Ajouz est placé à 5 ans, suite au divorce de ses parents, dans un internat de sœurs jésuites à 100 km de Beyrouth, « la poudrière ». À 12 ans, il rejoint Chypre avec sa mère et son frère cadet et reçoit « une éducation catholique » dans un collège franciscain jusqu'à ses 20 ans. Impossibles alors de renouveler son titre de séjour. « Avec l'accord de (sa) mère », il décide de tenter la chance à Paris et débarque gare de l'Est le 19 décembre 1982 « avec très peu de bagages, très peu d'ar-

gent et aucune adresse en poche ». Son premier toit : le métro. « Mon cadeau de Noël c'était cet écran où je voyais s'afficher -5 ou -6 degrés. Puis on m'a donné l'adresse de France terre d'asile qui a beaucoup joué pour moi ».

■ Apatride

Pendant près de 2 ans, les tickets de transports, de repas et surtout de douche adoucissent son quotidien, de foyer en foyer « quand il y a de la place ». Livreur de pain, il dépose en parallèle un dossier de demandeur d'asile qui lui est refusé. À 25 ans, il obtient finalement le statut d'apatride puis la naturalisation française, lui permettant de décrocher un poste de réceptionniste dans un hôtel 4 étoiles. Il y reste 4 ans. « Licencié de façon injuste », dit-il, « après une altercation avec une cliente ». De là, il part pour Nice, trouve un emploi dans la société d'un ancien client de l'hôtel. A nouveau licencié, à presque 30 ans, pour raison économique, car « le dernier arrivé ». « Un sac à dos, une bouteille, une déception en plus, j'ai continué ma route au hasard ».

En 1991, il arrive ainsi à Narbonne, enchaîne les travaux saisonniers dont un poste d'employé technique



► Zohair El Ajouz est défendu par Me Béranger Tourné.

Photo La. M.

dans une colonie de vacances en 1998 à Leucate où il rencontre une animatrice. Celle qui reste aujourd'hui sa compagne, la mère de leurs trois enfants âgés de 11, 10 et 6 ans. Le couple s'installe à Perpignan. Dès lors, Zohair El Ajouz, « courageux », « à la fois père et concubin très présent » raconte son entourage, multiplie les missions intérim dans les travaux publics « les plus faciles comme les plus dures » en tant qu'ouvrier d'enrobé. « En faisant les routes, je repérais les endroits pour emmener mes enfants en promenade des gorges de Galamus jusqu'au four solaire, Font-Romeu, tous les parcs... » Ces balades en famille qui sont ses seuls loisirs.

« Sa seule base ». « À cinq, fusionnels, presque inséparables ».

■ « J'avais honte »

Or, à partir de 2011, « la crise s'installe ». Les appels pour les chantiers s'espaçant jusqu'à ce que le téléphone ne sonne plus. Mais l'homme refuse de s'inscrire dans une autre agence intérimaire. « Si on nous appelle et que l'on est occupé ailleurs, on est radié. Il faut rester fidèle à la même boîte », soutient-il encore. Et en 2013, Zohair El Ajouz arrive en fin de droits. « J'allais tomber à 400 euros par mois, pour vivre à cinq. Ma fille aînée est née avec des problèmes de hanche et devait recevoir des soins. Ma fille ca-

dette avait des problèmes cardiaques et il fallait l'amener voir un spécialiste à Montpellier. Je dépassais de 8 euros pour avoir droit à la CMU. J'ai pris une mutuelle, la moins chère possible, mais il fallait avancer les frais. J'étais dans un état de stress très important. Moi-même, j'étais couvert d'eczéma. Je suis allé voir un assistant social qui m'a dit qu'il fallait attendre d'être en fin de droits pour faire un dossier de surendettement. Puis, trois jours avant les faits, ma femme s'est levée avec une paralysie faciale. On est allé chez le médecin et on a dû régler 125 euros. J'avais honte. Je n'avais pas les moyens de faire soigner mes enfants. Je ne voyais pas de solution ».

Le père de famille ne dort plus. Passe ses nuits dans la cuisine à faire et refaire les comptes sur sa calculatrice. En vain. Le 13 août, il part à Canet. « J'étais allé prendre l'air mais une fois sur place, je me sentais encore plus mal. J'ai ouvert le coffre. J'avais mes outils. J'ai pris un cutter. La première banque que j'ai vue, je suis rentré. Mon seul but était d'aller très vite. C'était pour les soigner ».

Laure Moysset

► Verdict aujourd'hui.

Deux individus pourchassés sur plus de 100 km s'échappent en Espagne

ESPAGNE. Deux suspects ont réussi à échapper aux forces de l'ordre après une course-poursuite sur l'autoroute qui les a menés jusqu'à Tordera.

Le convoi exceptionnel tombe son chargement sur la route

